



idées & débats

Covid-19 : que peuvent réellement faire les militaires ?

Anne Bauer

[@annebauerbrux](#)

Partout, les militaires sont appelés en renfort pour participer à la lutte contre la pandémie du coronavirus. Le 25 mars dernier, la France lançait l'opération « Résilience » pour mettre en œuvre toutes les capacités sanitaires, logistiques et de protection des Armées. Construction d'un hôpital temporaire de réanimation à Mulhouse, évacuation par les airs et les mers des malades des zones les plus sévèrement frappées par le virus, organisation de frets aériens, protection de sites sensibles de stockage de matériel, sécurisation de l'approvisionnement des territoires d'outre-mer, l'opération « Résilience » n'a cessé de prendre de l'ampleur. Dernier mouvement, la mise sur pied d'une coordination avec les Pays-Bas et la Grande-Bretagne pour approvisionner les Antilles.

D'un pays à l'autre, la mobilisation militaire est plus ou moins importante. Mais partout, les armées envoient des images rassurantes, comme lorsque l'US Navy accoste le 30 mars avec son immense navire-hôpital à New York ou lorsque les militaires britanniques achèvent au milieu de Londres le montage de l'hôpital de

campagne Nightingale. Dans la crise, les armées sont un élément important du ciment national. Face à l'incapacité des régions à travailler ensemble, l'Armée espagnole a ainsi été appelée à la rescousse dès le début de la crise, pour organiser les hôpitaux de fortune et aussi les morgues. Même le gouvernement indépendantiste de Catalogne a dû se rendre à la raison et appeler à l'aide les soldats de Madrid pour construire en urgence un hôpital de campagne près de Barcelone. Le 6 avril dernier, le haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, Josep Borrell, constatait que les armées des 27 Etats membres avaient monté plus de 7.000 lits d'hospitalisation supplémentaires en deux semaines.

Toutefois la participation militaire ne coule pas de source. D'abord parce que « l'ennemi », ici, est un virus et concerne au premier chef la communauté médicale, l'armée ne venant qu'en ligne arrière. Ensuite, parce qu'une majorité de pays, notamment en Europe, ont abandonné le service militaire pour laisser place à des armées de métier, dont les effectifs ont fondu

depuis vingt ans. Ainsi en France, le Service de santé des armées (SSA) ne compte que pour 1 % de l'offre publique de santé en France, avec 2.070 médecins, 6.500 infirmiers et 3.100 réservistes. En comparaison, les Hôpitaux de Paris (AP-HP) comptent 12.000 médecins et 52.000 soignants. Enfin, l'affaire du porte-avions « Charles-de-Gaulle », sur lequel 1.046 marins ont été testés positif au Covid-19 sur un équipage de 1.760 personnes, montre que le virus et ses obligations de quarantaine remettent aussi en cause les missions traditionnelles des armées.

Pourtant, à chaque crise (attentats, incendie, inondation, grèves et maintenant pandémie), les Français posent la même question. Mais que font les militaires ? Le citoyen veut être rassuré. Au début du confinement, ils demandaient des soldats dans la rue pour le faire respecter. Sans comprendre que la France n'a depuis longtemps pas à disposition un nombre de soldats suffisant pour quadriller les rues, et encore moins pour une tâche qui relève du maintien de l'ordre et non de la sécurité de la nation. Pour rappel, les effectifs des armées (terre,



air, mer) atteignent 260.000 personnes, militaires et civils confondus, contre 480.000 il y a vingt ans.

La question sur la mobilisation des militaires est toutefois légitime. Elle met en lumière l'incapacité de l'Etat à faire appel en cas de crise, à un large corps de « volontaires », comme l'étaient autrefois les jeunes conscrits. Un handicap, qui peut devenir préoccupant à l'heure où le changement climatique laisse prévoir une multiplication des catastrophes naturelles : tempêtes, inondations, incendies, canicules, tandis que la dépendance numérique mènera tôt ou tard à des cyberaccidents de grande ampleur.

Pour l'ancien président du groupe de travail sur le Service national universel (SNU), le général Daniel Ménaouine, cette crise éclaire encore davantage la nécessité de poursuivre le projet de SNU lancé l'an dernier et qui doit s'étendre peu à peu à toute une classe d'âge, soit 750.000 jeunes. « *Tous les jeunes que j'ai rencontrés ont une maturité étonnante sur l'étendue des menaces par rapport à ma génération au même âge* », constate le général Ménaouine, 56 ans. La pandémie renforce la nécessité de leur donner les moyens de devenir acteurs de leur citoyenneté. Pour y parvenir, le SNU n'est qu'une petite goutte d'eau : loin d'être un service militaire, il est constitué d'une période de deux semaines de formation à 16-17 ans avec nombre d'apprentissages pratiques et d'une autre période de deux semaines pour s'engager volontairement dans une association et avoir ainsi une première expérience d'engagement civique. Dans le programme SNU, il y a d'ailleurs un jeu d'équipe pour la gestion de crise.

Imaginons qu'une inondation mette à la rue des milliers de Français à reloger dans l'urgence. Si seulement 10 % d'une classe d'âge formée au SNU étaient appelée à l'aide, par exemple à acheminer des secours, cela représenterait une

force d'appoint de 77.000 jeunes. Soit autant que le nombre de militaires actuellement en service dans l'armée de terre ! ■



L'ANALYSE DE LA RÉDACTION

Partout, les militaires ont été appelés en renfort dans la lutte contre la pandémie du Covid-19. Un paradoxe puisque la conscription a été supprimée dans la plupart des Etats. Confronté aux besoins de volontaires pour faire face à de nouvelles crises, peut-on imaginer d'autres formes de mobilisation ?

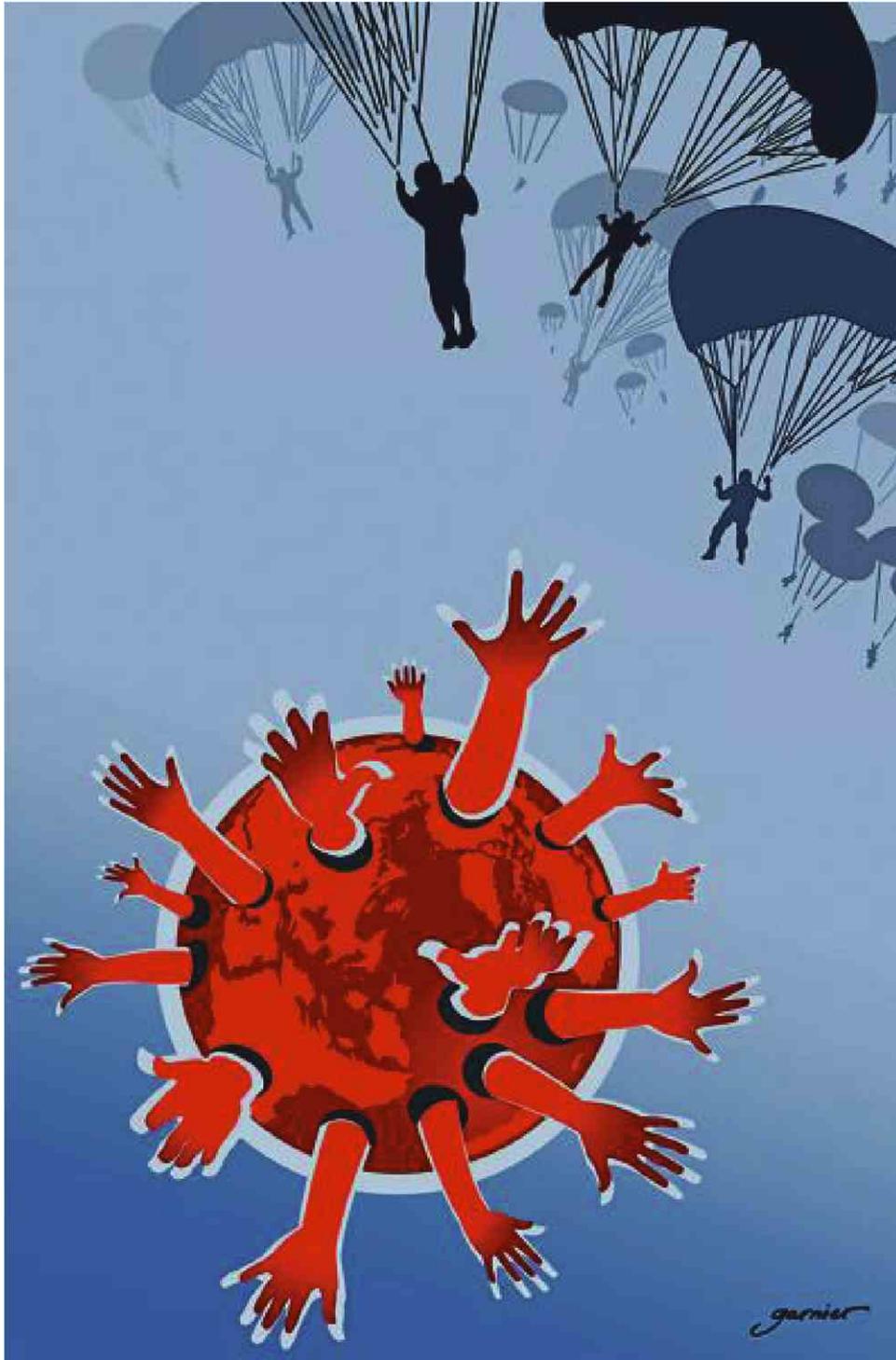


Les points à retenir

- Toutes les armées mettent en œuvre leurs capacités sanitaires et logistiques pour lutter contre la pandémie.
- Pourtant, les effectifs ont fondu, notamment en Europe, depuis l'abandon du service militaire, laissant la place à des armées de métier, il y a 20 ans.
- La question met en lumière la difficulté pour l'Etat à faire appel, en cas de crise, à un large corps de « volontaires »

comme l'étaient autrefois les jeunes conscrits.

● La pandémie rend ainsi d'autant plus nécessaire la poursuite du projet de Service national universel (SNU) pour donner les moyens aux jeunes de devenir acteurs de leur citoyenneté.



Pascal Garnier pour « Les Echos »